



Communiqué de presse  
Lundi 14 novembre 2016

## **L'Enfant Bleu et La Voix De l'Enfant, ensemble partie-civile dans le procès de la mère de la petite Fiona et de son concubin**

Le 12 mai 2013, le destin de la petite Fiona, 5 ans et demi, est déjà scellé quand sa mère, Cécile Bourgeon, se présente au commissariat de Clermont-Ferrand pour signaler sa disparition le jour même dans un parc. Enceinte de plus de 7 mois de son concubin actuel, Berkane Makhlouf, celle-ci indique s'être rendue au parc avec Fiona et sa plus jeune fille, âgée de 2 ans, et que fatiguée elle s'est assoupie environ un quart d'heure. A son réveil, Fiona avait disparu et les recherches dans le parc sont restées vaines.

L'hypothèse de l'enlèvement tiendra quelques mois. Le 24 septembre 2013, le couple Bourgeon-Makhlouf est interpellé et placé en garde à vue. Ils avouent le décès de Fiona mais se rejettent mutuellement la responsabilité de sa mort. A ce jour, le corps de la petite Fiona n'est toujours pas retrouvé. Le procès du couple s'ouvre aujourd'hui devant la Cour d'Assises de Riom.

Les associations L'Enfant Bleu-Enfance Maltraitée et La Voix De l'Enfant se sont constituées partie civile dans cette nouvelle affaire de maltraitements et de mort d'enfant. Représentées ensemble par Maître Yves Crespin, avocat de l'association L'Enfant Bleu, elles dénoncent une fois de plus des défaillances et réaffirment l'urgence de nouvelles pratiques pour éviter les drames.

### **Une situation familiale dégradée qui aurait dû alerter**

Le calvaire de Fiona aurait-il pu cesser avant l'issue fatale ? C'est ce que pense Maître Yves Crespin, qui pointera notamment l'inertie des professionnels.

*« Ce qui frappe, c'est que cette enfant victime de violences constantes n'ait jamais été détectée, donc prise en charge par les services sociaux. Pourquoi ? Parce que les professionnels de santé n'ont pas jugé utiles de signaler Cécile Bourgeon et Berkane Makhlouf, alors que leur toxicomanie aggravée aurait dû les inciter à le faire »* rappelle l'avocat.

De manière générale, c'est tout l'environnement de l'enfant qui n'a pas su, vu, ou voulu voir le quotidien malsain dans lequel évoluait Fiona. Tout a été mis en place pour soigner et aider sa mère et son concubin mais personne ne s'est inquiété du devenir de la fratrie, dans une cellule familiale où de nombreux signaux d'alerte auraient dû déclencher un suivi.

*« Cette dramatique affaire rappelle à quel point la priorité doit être la sécurité des enfants. La prévention doit figurer en tête des préoccupations des Pouvoirs Publics, qu'il s'agisse de la sensibilisation dans les écoles ou de la formation des professionnels de la santé »* soulignent de concert L'Enfant Bleu et La Voix De l'Enfant.

#### Contacts presse :

L'Enfant Bleu : Aurélie Bois - 01 79 97 55 03 - [a.bois@thedesk.fr](mailto:a.bois@thedesk.fr)

La Voix De l'Enfant : Martine Brousse - 06 22 80 82 82 - [mbrousse@lavoixdelenfant.org](mailto:mbrousse@lavoixdelenfant.org)